

LICENCE 3 PSYCHOLOGIE / FORMATION A PARTIR DE LA PRATIQUE FC

• LICENCE 3 PSYCHOLOGIE / FORMATION A PARTIR DE LA PRATIQUE FC

Conformément au référentiel national, la licence de psychologie est une formation générale qui vise l'acquisition progressive, sur trois années, du socle commun des connaissances et compétences fondamentales de notre discipline. A l'interface entre les

Présentation

Conformément au référentiel national, la licence de psychologie est une formation générale qui vise l'acquisition progressive, sur trois années, du socle commun des connaissances et compétences fondamentales de notre discipline. A l'interface entre les sciences humaines et sociales et les sciences de la vie, la licence de psychologie propose aussi une formation de base en psychobiologie et en neurosciences. C'est sur ce socle commun que reposera ensuite la spécialisation préparée en master. Il est à noter que si cette formation initie les étudiant.es aux fonctions du psychologue et propose quelques premiers repères pour la recherche en psychologie, elle n'offre pas en revanche les compétences requises pour une pratique professionnelle de la psychologie. Pour rappel, la licence de psychologie ne permet pas à elle seule de faire usage du titre de psychologue en France.

La Formation à Partir de la Pratique est un régime original permettant à des étudiant.es qui justifient d'une pratique sociale ou relationnelle de 3 ans minimum, d'entreprendre un parcours d'études personnalisé en psychologie en appui sur cette pratique pour se former, parce que c'est à partir d'elle qu'ils /elles abordent les études de psychologie.

Il s'agit bien d'un régime d'études et non d'une filière parallèle : c'est-à-dire que les titres auxquels il prépare sont les mêmes que ceux du régime général. Les différences résident dans le mode de validation : chaque étudiant.e présente en fin ou en cours d'année un dossier de travaux personnels devant un jury de trois personnes et dans le rythme de la formation: la FPP suit une

Infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Berges du Rhône (BDR)

Public

Niveau(x) de recrutement

- BAC+2

Public ciblé

Les personnes intéressées par ce dispositif de formation doivent justifier d'une pratique sociale ou relationnelle de 3 ans minimum et

Durée de la formation

150

Discipline(s)

- Libellé inconnu

Responsable(s) de la formation

[Raphaël MINJARD](#)

Contact secrétariat

[Céline DUMAS](#)

logique de parcours et non de validation par année universitaire.

Ces différences reflètent un parti-pris pédagogique : "autodidacte aidé.e", l'étudiant.e prend en charge la conduite de son travail intellectuel, fort de la familiarité que sa pratique lui confère avec la réalité concrète il/elle glisse progressivement des modes de pensée et des repères propres à son terrain de pratique vers ceux, spécifiques, de la psychologie : c'est une formation "à partir" de la pratique, non "par" la pratique et encore moins "à" la pratique.

Le régime FPP permet d'obtenir la licence de psychologie et, après sélection, de valider le master de psychologie. Pour les titulaires de la licence FPP, il demeure possible de candidater dans d'autres universités directement sur des masters selon les places disponibles, à Lyon 2 et hors Lyon 2.

Dans cette formation, l'intrication entre les différents aspects de la psychologie et les autres sciences humaines et sociales est souligné, plutôt que leurs découpages. On s'attache à rendre sensible à l'étudiant.e qu'il/elle ne saurait s'approprier vraiment un savoir en psychologie sans retrouver par lui/elle-même comment ce savoir s'inscrit dans sa propre expérience.

Candidature

Modalités de candidature

Les candidatures sont à déposer sur la plateforme [eCandidat](#) selon le [calendrier de candidature](#)

- pour les étudiant.es non inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2
- pour les étudiant.es inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2
- pour les candidat.es de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen ou de la Suisse (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)
- pour les étudiant.es non européen.nes qui résident en France ou dans un pays non équipé de Campus France (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)

Pour les étudiant.es non européen.nes qui résident dans un pays équipé de Campus France : la procédure CEF/Campus France est en ligne sur le site Campus France de votre pays

Modalités de candidature spécifiques

Elle se fait à partir d'un dossier de candidature dont les pièces maîtresses sont un CV détaillé et une lettre de motivation. Ce dossier ainsi que sa notice explicative sont téléchargeables sur le site de l'UFR de psychologie courant mai :

Coût de la formation

Le montant d'inscription à l'Université Lumière Lyon 2 est composé des droits d'inscription nationaux, plus la contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Plus d'informations sur cette [page](#).

Ce dossier doit parvenir complet au bureau FPP selon les modalités précisées sur le site web FPP.

L'inscription administrative a lieu en septembre et la rentrée le 1er samedi d'octobre.

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

Un.e titulaire de la licence de psychologie est en mesure de :

• situer les apports de la psychologie dans le champ des Sciences humaines et sociales et des Sciences de la vie	• utiliser les techniques d'analyses quantitative (statistiques) et qualitative (de contenu, dynamique des interactions, etc.) de données issues de questionnaires, d'entretiens, d'observations, de tests, etc. • mettre en œuvre une démarche de recherche ou d'intervention de terrain : rechercher et utiliser des ressources documentaires et développer une argumentation sur la base de théories et d'études pré-existantes, fixer les objectifs et la problématique d'une étude, proposer des hypothèses, choisir la méthode adéquate, recueillir et analyser les données, en discuter les implications
--	---

- situer et articuler les apports des grandes approches théoriques de la psychologie pour expliquer les activités d'un individu dans une perspective plurielle
- caractériser et expliquer les aspects normaux et pathologiques du fonctionnement psychique et des activités d'un individu
- caractériser et expliquer les fonctionnements cognitif, affectif, conatif et neurocognitif normaux et pathologiques organisant les activités d'un individu
- caractériser et expliquer l'évolution des activités d'un individu tout au long de sa vie en tenant compte de son exposition à des facteurs de vulnérabilité développementale
- caractériser et expliquer les influences réciproques entre les activités d'un individu et son environnement social
- mobiliser une démarche scientifique allant de l'analyse du comportement à la production des connaissances en psychologie et identifier les processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs en psychologie
- utiliser les démarches d'évaluation et d'intervention, utiliser les méthodes (méthode expérimentale, clinique), les techniques (entretiens, enquête, observations) et les outils (questionnaires, échelles, tests) de recueil de données

- sélectionner et mettre en œuvre une technique d'analyse de données pertinente au regard des objectifs du recueil de données
- -rendre compte de la diversité des pratiques professionnelles à travers notamment la rencontre avec les professionnel.les et les expériences de terrain
- identifier les richesses et les difficultés du travail en équipe pluriprofessionnelle et multidisciplinaire
- restituer de façon intelligible ses observations, ses questions, et rendre compte de sa découverte d'une pratique professionnelle
- interagir avec les publics dans le respect du code de déontologie des psychologues, de l'éthique de la recherche et de législation concernant spécifiquement les psychologues
- adopter une posture en adéquation avec le contexte d'exercice des activités (savoir se présenter,

	représenter l' institution, écoute bienveillance, communiquer sur la démarche, esprit critique, etc.) • questionner son impact sur les personnes et les environnements sociaux au sein desquels on évolue
--	--

Outre ces compétences disciplinaire, un.e licencié.e de psychologie a également acquis des compétences transversales susceptibles d'être réinvesties dans d'autres champs disciplinaires, relatives aux usages digitaux et numériques, à l'exploitation de données à des fins d'analyse, à l'expression et la communication écrites et orales, au positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel, et à l'action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle.